

QU'EST-CE QUE LE SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE ?

Délibérément courts et non exhaustifs,
les *cahiers de formation*
d'Alternative libertaire
servent en premier lieu à donner
quelques points de repère fondamentaux.

Ils ne sont qu'un premier pas,
une invitation à approfondir
par soi-même les sujets abordés.

Les *Cahiers* s'insèrent dans un cycle
de formation qui abordera
les thèmes suivants :

- * Le mouvement communiste
libertaire et de l'AL
- * Qu'est-ce que le capitalisme ?
- * L'emploi, la classe ouvrière aujourd'hui
- * La lutte pour les droits sociaux
- * Qu'est-ce qu'une politique
de « front social » ?
- * L'Autogestion, c'est quoi ?
- * Le féminisme, c'est quoi ?
- * La question syndicale
- * Maîtriser l'expression publique

remarques et corrections à adresser à :
formation@alternativelibertaire.org

cahier de formation n°5

★ strictement interne à l'organisation ★



FÉVRIER 2006

Introduction

Un ABC du syndicalisme révolutionnaire

Ce texte de Victor Griffuelhes aurait pu s'intituler « Défense et illustration du syndicalisme révolutionnaire ». Si l'ex-secrétaire général, qui avait été l'âme de la CGT pendant sept années, a ressenti le besoin de « faire le point » sur cette doctrine qui n'avait cessé de mûrir depuis quinze ans, c'est qu'en 1909, elle est mise en cause au sein même de la CGT.

La confédération se trouve alors confrontée à une stagnation de la lutte des classes, et s'enfonce dans une crise de confiance en elle-même qui se traduira par la renonciation progressive à sa superbe indépendance, et à son alignement non dit sur le Parti socialiste-SFIO. En février 1909, Victor Griffuelhes a dû démissionner de son mandat de secrétaire général, pour mettre un terme à la violente querelle qui déchirait le comité confédéral.

La fraction réformiste de la confédération, appuyée par certains révolutionnaires hostiles à Griffuelhes ou instrumentalisés par le ministère de l'Intérieur, avaient mis à profit l'incarcération du secrétaire général de la CGT pour tenter un putsch, en faisant courir des rumeurs de détournements de fonds de sa part (le congrès CGT de 1910 le blanchira).

Sali, son prestige brisé, Griffuelhes préférera démissionner, tout en restant membre du comité confédéral. Lui et ses compagnons (Émile Pouget, Pierre Monatte...) prendront alors conscience de la fragilité du courant syndicaliste révolutionnaire au sein de la CGT, trop peu cohérent, trop versatile, trop facilement corruptible par le gouvernement. Ils s'efforceront de maintenir vaillamment la CGT sur une ligne révolutionnaire, en faisant un continuel travail d'opinion, à l'aide de ce genre de brochure, et de la revue qu'ils fondent alors : *La Vie ouvrière*.

Presque cent ans plus tard, ce texte conserve son intérêt principal : il donne des points de repère fondamentaux, et surtout il exprime avec brio ce qui fait la quintessence du syndicalisme révolutionnaire : **la dynamique de l'action directe**. À nous d'en inventer l'application contemporaine.

En annexe 1, on trouvera la « Charte d'Amiens », adoptée au congrès de 1906 de la CGT, dans le but de se démarquer du Parti socialiste et d'affirmer l'indépendance irréductible du mouvement syndical par rapport aux organisations politiques (y compris anarchistes). La quasi-totalité des syndicats en France se réclament toujours de ce texte historique et fondateur... le plus souvent en en faisant une interprétation restrictive et prudemment apolitique.

En annexe 2, des extraits du II^e congrès d'Alternative libertaire, qui portent sur certains aspects du syndicalisme révolutionnaire aujourd'hui, alors qu'il est devenu un courant très minoritaire du syndicalisme.

★★ l'auteur ★★



Le syndicaliste révolutionnaire **Victor Griffuelhes (1874-1923)** a été secrétaire général de la CGT de 1902 à 1909.

Ouvrier cordonnier, figure parisienne du mouvement syndical après 1893, il a été élu en 1901 secrétaire général d'une CGT qui vivait, agrégat de fédérations de métiers sans vision commune. À sa démission en 1909, la CGT sera devenue la principale et la plus prestigieuse force du mouvement ouvrier français, dotée d'une stratégie cohérente et d'une assise solide. Griffuelhes aura été un des principaux artisans de cette ascension, son travail d'organisation se doublant d'un effort de théorisation du syndicalisme révolutionnaire.

Alors que ses premiers choix politiques ont été du côté des socialistes blanquistes, Griffuelhes a progressivement acquis la conviction de la nullité du parlementarisme pour émanciper la classe ouvrière. Il s'est donné alors entièrement à la CGT naissante. Quelques années plus tard, sa personnalité se confondait entièrement avec la confédération.

Le ministère de l'Intérieur sut jouer des inimitiés qu'il s'était créé au bureau confédéral pour le faire chuter. Après plusieurs mois de cabale contre lui, orchestré par les syndicalistes réformistes et par une partie des révolutionnaires, Griffuelhes rendait son tablier, dépité, en février 1909. Il participera alors à la revue *La Vie ouvrière*, tribune de la tendance syndicaliste révolutionnaire fondée par Pierre Monatte et, après guerre, après avoir soutenu brièvement les communistes, appuiera l'action des libertaires au sein des comités syndicalistes révolutionnaires (CSR).

Le syndicalisme révolutionnaire

Par Victor Griffuelhes

AVANT-PROPOS DE 1909

En ce temps, où le syndicalisme se galvaude dans tous les coins, poussé par des forces déprimantes et corrompues, il n'est pas sans intérêt de préciser à nouveau ce qu'est pour un révolutionnaire le syndicalisme.

Jamais le syndicalisme n'avait été ravalé, promené dans les salons, les boudoirs, les antichambres corruptrices, les officines gouvernementales comme il l'est aujourd'hui ; c'est dire par conséquent que l'ère des véritables difficultés a commencé.

En effet, au fur et à mesure que le syndicalisme a conquis un droit de cité, qu'il tendait à devenir le pivot de la vie économique du pays, il a vu surgir autour de lui des caricatures d'actions syndicales en vue de le diminuer et de l'affaiblir.

Puis, au fur et à mesure que son influence s'est exercée, il a vu s'accroître ses responsabilités et, s'il est parvenu à surmonter des situations difficiles, c'est grâce à sa souplesse naturelle, à son autonomie vis-à-vis des partis politiques et du Pouvoir, lui permettant de tirer lui-même les moyens d'agir et de résister.

Mais par suite d'une insuffisante adaptation des militants aux exigences de la lutte, les difficultés se sont accrues ; les uns séduits par l'espérance d'une réalisation prochaine du cataclysme final, puis effrayés des conséquences de leur attitude irréfléchie ont été vite déçus, de là un retour en arrière, un reniement de toute leur pratique et de leur vie ; les autres ne sachant pas mesurer toute la valeur de leurs actes, enclins, de ce fait à tout embellir, ont passé au milieu des événements les plus simples comme les plus compliqués sans rien apprendre, sans rien retenir.

D'où pour le mouvement ouvrier une situation faite de contradictions et de sursauts : le milieu social, l'organisation précédant dans leur évolution la mentalité des hommes. Il en est ainsi parce que les militants n'observent pas, n'apprécient pas, de sorte que la vie les dépasse pour les emporter dans un ballotement sans fin.

CE QU'EST LE SYNDICALISME

Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui veut parvenir à la pleine possession de ses droits sur l'usine et sur l'atelier ; il affirme que cette conquête en vue de réaliser l'émancipation du travail sera le produit de l'effort personnel et direct exercé par le travailleur.

A la confiance dans le dieu du prêtre, à la confiance dans le Pouvoir des politiciens inculquées au prolétaire moderne, le syndicalisme substitue la confiance en soi ; à l'action étiquetée tutélaire de Dieu et du Pouvoir, il substitue l'action directe – orientée dans le sens d'une révolution sociale – des intéressés, c'est-à-dire des salariés.

Par conséquent, le syndicalisme proclame le devoir pour l'ouvrier d'agir lui-même, de lutter lui-même, de combattre lui-même, seules conditions susceptibles de lui permettre de réaliser sa totale libération. De même que le paysan ne récolte le grain qu'au prix de son travail fait de luttes personnelles, le prolétaire ne jouira de droits qu'au prix de son travail fait d'efforts personnels.

Comme on voit, le syndicalisme s'oppose à l'idée de Dieu et à la valeur libératrice du Pouvoir. Au premier, il nie toute raison d'être, car l'Être suprême ne pourrait être que le pivot et le moteur des actions humaines, l'homme n'étant plus qu'une machine incapable de penser et de créer ; au second, le syndicalisme nie la possibilité réformatrice que le Pouvoir¹ s'attribue, qui en ferait le facteur essentiel du progrès humain et grâce à laquelle il serait à même de **donner** au peuple, qu'il veut guider et conduire, tout le bonheur terrestre. De ce bonheur, le pouvoir n'en peut disposer, car il ne lui appartient pas de le distribuer et de le répandre ; il est au-dessus de lui. Le bonheur se réalise et se conquiert, il ne se **donne** pas.

Au nom du Dieu des hommes et de l'Église, le prêtre dit au travailleur que le bonheur n'est pas de ce monde ; au nom du Pouvoir et de l'État, le politicien dit à l'ouvrier que seul le Pouvoir peut lui donner une part de bonheur ; l'un et l'autre font donc du prolétaire la source du travail, moyennant une rétribution dans l'autre monde, dit le prêtre, moyennant une protection bienveillante donnée et garantie par la Loi, dit le politicien. Le salarié, pour eux, est l'être inférieur incapable de discerner et auquel Dieu et la Loi servent de tuteur et de mentor.

Ainsi, l'un et l'autre essaient de justifier une autorité et un pouvoir usurpés pour maintenir l'ouvrier dans une situation inférieure.

Mais si le syndicalisme repousse tout mysticisme et toute intervention surnaturelle, tout abandon du salarié s'en remettant à ses gouvernants du soin de réaliser sa part de bonheur, il ne repousse pas les travailleurs imbus d'idées religieuses ou confiants dans la valeur réformatrice des dirigeants.

S'il les repoussait, il serait la confusion de facteurs différents : mouvement, action d'une part, classe ouvrière d'autre part. Le syndicalisme, répétons-le, est le mouvement, l'action de la classe ouvrière ; il n'est pas la classe ouvrière elle-même. C'est-à-dire que le producteur, en s'organisant avec des producteurs comme lui en vue de lutter contre un ennemi commun : le patronat, en combattant par le syndicat et dans le syndicat pour la conquête d'améliorations, crée l'action et forme le mouvement ouvrier.

¹ Quand Griffuelhes écrit ici le « Pouvoir », avec une majuscule, il faut lire l'État, en tant que pouvoir séparé du peuple. Les révolutionnaires libertaires opposent, au pouvoir d'État, le pouvoir populaire.

De sorte que le travailleur, serviteur volontaire de la religion ou de l'État, poussé par ses intérêts essentiels et directs, entrant en opposition avec son exploitateur afin d'obtenir des avantages et des garanties, est invinciblement amené à produire une action dont l'esprit, les manifestations sont d'un ordre tel qu'il éloigne de lui toute idée de surnaturel et toute confiance dans l'intervention des dirigeants.

LE « SILLON »²

Si le syndicalisme n'imposait pas à l'ouvrier de telles conséquences, il ne serait plus le mouvement de la classe ouvrière aboutissant à son émancipation, il ne serait qu'une partie de ce mouvement, il coopérerait à une besogne sous l'inspiration et sous l'égide ou de la puissance divine comme le proclame le Sillon, ou des partis politiques comme le proclame le Parti socialiste, ou du gouvernement comme le proclament les politiciens de tous les partis, également avides du Pouvoir à l'effet de gouverner et de diriger la classe ouvrière.

Le Sillon recommande au prolétaire l'organisation évoluant sous l'œil paternel et bienveillant de l'Église. Il est guidé par le désir de ramener, dans le giron romain, les travailleurs éclairés sur le rôle de l'Église, qui n'exerça jamais son pouvoir que pour la sauvegarde et la protection des puissants de la Terre. Le Sillon veut conserver et fortifier une autorité finissante. Et pour mieux parvenir à ses fins, il prend un langage où se mêlent les conseils à l'organisation et l'invocation du Christ et du pape ; il prend un visage prolétarien et démocratique et fait ainsi illusion auprès de quelques travailleurs.

N'insistons pas cependant ! Le Sillon constitue une tentative qui, venue à une autre heure, eût pu donner des résultats ; aujourd'hui elle vient tard, trop tard.

LE PARTI SOCIALISTE³

Le Parti socialiste réclame la paternité de l'action syndicale, alors qu'il n'en est que le filleul ; on serait en droit de dire qu'il en fut le falsificateur. S'il réclame cette paternité, c'est en vue de l'inspirer et de la diriger ; s'il contribue parfois à son développement, c'est pour des fins à lui.

L'action syndicale pour le Parti socialiste devrait être la semence qui ferait pousser adhérents et électeurs, sans lesquels il ne peut exister ; le syndicalisme devrait être le recruteur de forces que son effort personnel est impuissant à lui procurer. Le mouvement ouvrier est le mineur, l'adolescent ; le parti est le majeur, l'adulte ; celui-ci aurait pour rôle d'apprendre au syndicalisme à se mouvoir, guidant ses pas, surveillant, protégeant sa marche. C'est à ses yeux le travailleur inhabile, inexpérimenté, incapable, ne pouvant parvenir à donner à ses luttes la portée nécessaire que, par une mise en valeur, en relief que seul le parti peut lui assurer et lui garantir.

Le syndicat est l'organe qui balbutie les aspirations des ouvriers, c'est le parti qui les formule, les traduit et les défend. Car pour le parti, la vie économique et sociale se concentre dans le Parlement ; c'est vers lui que tout doit converger, c'est de lui que tout doit partir. Le Parlement, le Pouvoir législatif et le Pouvoir gouvernemental sont à ses yeux le grand propulseur, le grand régulateur ; sans eux les sources se tariraient et les grains ne germeraient pas. Et si le parti admet – rarement – une action populaire, c'est afin de renforcer son effort législatif jusque-là stérile, ou pour rechercher des félicitations ou des adeptes.

En un mot, les travailleurs, étant dans l'impossibilité de défendre et de sauvegarder utilement leurs intérêts, devraient s'en remettre, pour une telle besogne, à nos aspirants députés et nos aspirants ministres, et le parti serait ainsi l'organe qui s'interpose pour régler les différends entre les deux facteurs de la production et pour intercéder ou intervenir auprès de l'État, dont la fonction est, pour nos socialistes, de tout contrôler, de tout régenter.

LE GOUVERNEMENT⁴

Le gouvernement est un chargé d'affaires se donnant pour mission d'intervenir dans tous les actes, tous les événements intéressant les hommes. Il veut être l'inspirateur et le bénéficiaire des manifestations qui nous agitent et nous font mouvoir. Au nom de l'État qu'il gère, il tend à se substituer à notre volonté, s'attribuant le pouvoir d'administrateur des besoins et des

² *Le Sillon*, revue fondée en 1894, se transforme en 1899, sous l'égide de Marc Sangnier (1873-1950) en mouvement d'éducation populaire et de coopératives de production. Le Sillon était inspiré par les idées du « catholicisme social » contenues dans l'encyclique *Rerum Novarum* émise par le pape Léon XIII en mai 1891. Si l'encyclique estimait que « la concentration entre les mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce [...] impose un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires », elle dénonçait ceux qui « violent les droits légitimes des propriétaires » et concluait que « l'homme doit accepter cette nécessité de sa nature qui rend impossible dans la société civile, l'élévation de tous au même niveau ». Le pape réactionnaire Pie X trouvera malgré tout *Rerum Novarum* trop progressiste et exigera la dissolution du Sillon en 1910.

³ Constamment divisés, les différents partis socialistes se sont progressivement unifiés. En 1905 un congrès d'unification fonde le Parti socialiste - Section française de l'Internationale ouvrière (PS-SFIO), adhérent à la Seconde Internationale. Le PS-SFIO groupe deux grande tendances : une « réformiste » avec Jean Jaurès, une « radicale » avec Jules Guesde. Faisant de l'action parlementaire sa stratégie directrice, il essaie de se subordonner le mouvement syndical. C'est contre ces manœuvres qu'est adoptée en 1906 la Charte d'Amiens, socle de l'autonomie politique de la CGT.

⁴ Victor Griffuelhes rédige cette brochure dans un contexte particulièrement dur de lutte contre l'État. Depuis 1906, Aristide Briand et Georges Clemenceau, anciens socialistes devenus ministres, utilisent leur expérience des mouvements sociaux pour réprimer dans la violence les mineurs du Pas-de-Calais, les vigneron du Midi, les instituteurs, les postiers, les cheminots... Le gouvernement paie à cette époque des agents provocateurs au sein de la CGT, et tente d'instrumentaliser la fraction réformiste de la confédération pour faire tomber l'équipe révolutionnaire qui dirige la CGT. Griffuelhes et ses amis ne sont pas dupes de ces manœuvres, que les historiens confirmeront quelques décennies plus tard.

charges qui sont notre lot. Son action consiste à s'emparer des progrès provenant de modifications, de transformations, d'innovations introduites dans notre existence. Mais s'il s'en empare, ce n'est pas pour les compléter et les fortifier, c'est pour les réduire, les comprimer ou les châtrer. L'État, le gouvernement n'ont jamais été, et ils ne peuvent être, des facteurs de progrès dans l'ordre économique et social. S'il leur arrive – rarement – d'intervenir pour consolider l'un de ces progrès, ils ne le font que sous l'effort persévérant et tenace des futurs intéressés. S'il s'agit des lois dites de protection à l'égard du prolétaire, l'État sait prendre des dispositions afin d'en atténuer les effets. Ajoutons que si, malgré leur insuffisance, ces lois reçoivent une légère application, c'est par suite de la bonne volonté du patron ou de la pression exercée sur lui par l'organisation ouvrière.

La loi sur les accidents dans le travail ne reçoit jamais son application du bon vouloir du juge ; l'accidenté, s'il n'a pas auprès de lui un défenseur consciencieux, connaissant bien les dispositions de la loi, sera lésé. Mais que les compagnies d'assurances se dispensent de recourir à un conseiller, le magistrat en fera fonction en s'efforçant de juger dans le sens favorable à la compagnie.

S'il s'agit des lois dites de liberté, l'État intervient pour réduire, en le réglementant l'usage de la liberté.

S'agit-il de l'obligation qui pèse sur l'ouvrier exploité de se révolter par la grève en vue de restreindre cette exploitation et pour étendre ses garanties, l'État intervient pour édicter des règles qui sont autant d'obstacles à l'exercice du droit naturel de grève ; il établit des pénalités uniquement dirigées contre le producteur. Celui-ci doit respecter, sous peine de prison, le « droit » du patron de faire travailler qui bon lui semble, et comme il l'entend, mais le patron n'a aucun « devoir » légal à remplir vis-à-vis de son ouvrier.

S'il s'agit de droit de parler et d'écrire, l'État intervient pour limiter, réduire ce droit. Il est interdit de penser contrairement à la volonté de l'État ; il est interdit d'écrire contrairement à la loi de l'État. Toute manifestation désapprouvée ou interdite par lui est réprimée et châtiée. Car le salarié doit avoir foi dans les préceptes de l'État ; il doit admirer, respecter les institutions sur lesquelles l'État repose : armée, magistrature, police, etc. Et de même que l'Église dit que l'homme doit croire en Dieu et en elle, le gouvernement dit qu'il faut croire en l'État et en ses institutions ; il est donc interdit de parler et d'écrire contre lui et contre elles.

S'agit-il du droit d'association, c'est-à-dire du droit humain qu'ont les individus de s'entendre et de se concerter, l'État intervient encore... toujours... pour réglementer ce droit, en fixant les attributions qu'il choisit lui-même, en limitant les conditions de recrutement, en déterminant les pouvoirs de l'association : attributions, conditions, pouvoirs, que le groupement doit respecter⁵.

Tout ce qui dans le domaine social, de par les conditions de travail et de vie imposées à l'ouvrier, fait un devoir à celui-ci de réagir, de lutter pour sa propre sauvegarde, est saisi, réglementé, réduit, limité, morcelé par l'État. De sorte que l'ouvrier doit penser, agir, lutter, travailler selon les règles restrictives de l'État.

Il n'y a pas une règle édictée par l'État qui ne viole le droit qu'a l'ouvrier de travailler à son affranchissement et qui n'ait pour but de ramener à l'État les prérogatives, les garanties, les libertés que se donne le producteur. Pourquoi ? Parce qu'il faut pour la vie, la sécurité de l'État, que le salarié soit dans tous les instants le sujet, le gouverné de cet État.

Non ! Quoi qu'on dise, l'État est un facteur d'oppression ; et toutes les attitudes à allure libérale qu'il prend sont autant de manœuvres faites pour abuser, tromper, afin de mieux triompher.

Et les paroles prononcées devant le Sénat le 17 novembre 1903 par M. Clemenceau sont toujours vraies : « *L'État a une longue histoire toute de meurtre et de sang. Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les guerres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'État, par la raison d'État. L'État a une longue histoire, elle est toute de sang.* »

M. Clemenceau aurait pu ajouter : « Aujourd'hui, l'histoire de l'État se résume dans ces mots : répression, corruption, l'une et l'autre employées tour à tour ou simultanément. La répression qui abat les hommes en révolte pour la conquête de nouveaux droits ; la corruption qui asservit les consciences, ravale les idées pour faire des hommes des valets du pouvoir, des agents serviles de l'État. Devant l'État, tout s'incline et se courbe, le salarié étant fait pour l'État et non l'État pour le salarié. »

ACTION DIRECTE

En présence de toute usurpation de droits, qui est le propre du patronat, se dresse le syndicalisme qui proclame pour le prolétaire le droit absolu de travailler par tous les moyens **en son pouvoir**, à l'effet de réduire l'autorité patronale, de diminuer les privilèges patronaux, d'assainir l'atmosphère de l'usine, de conquérir de nouveaux droits et de nouvelles garanties, considérés comme autant d'étapes franchies le rapprochant de sa totale libération. En présence de toute usurpation de droits, qui est le propre de l'État, se dresse le syndicalisme qui proclame pour le prolétaire le droit absolu de penser, d'agir, de lutter selon les règles établies par lui, et de ne tenir compte de celles édictées par l'État que dans la mesure où ces règles légales le favorisent et l'aident.

Donc, affirme le syndicalisme, pour le travailleur, rien à attendre du patronat. Ce dernier ne peut, sans porter une atteinte directe à ses intérêts, réduire son autorité et ses profits.

Donc, affirme le syndicalisme, pour le travailleur, rien à attendre de l'État qui ne peut, d'une façon désintéressée, se donner pour tâche de fortifier l'action ouvrière ou d'accroître les libertés nécessaires au prolétaire pour la lutte de chaque jour. De là, l'opposition existant entre : syndicalisme, d'une part ; patronat, État, de l'autre. De cette opposition résulte la lutte ; le travailleur, ne devant compter que sur lui-même, agit pour exiger de l'un des avantages, de l'autre des libertés. Semblable

⁵ La loi autorisant les syndicats en 1884 fut accueillie avec défiance par les syndicalistes, car qui dit légalisation dit réglementation, et le syndicalisme craignait d'y perdre en autonomie.

résultat ne peut s'obtenir et durer que si l'ouvrier, fortement groupé, entraîné pour l'action, formule ses propres aspirations, fixe les moyens de les imposer, détermine les conditions de la lutte et arrête la nature de ses efforts.

Ainsi le salarié, maître à toute heure et à toute minute de son action, l'exerçant à l'heure jugée bonne par lui, l'intensifiant ou la réduisant au gré de sa volonté, ou sous l'influence de ses ressources et de ses moyens, n'abandonnant jamais à quiconque le droit de décider à sa place et pour lui, gardant comme un bien inestimable la possibilité et la faculté de dire à tout moment le mot qui active ou celui qui clôture, s'inspire de cette conception si ancienne et si décriée dénommée : action directe ; cette action directe qui n'est que la forme d'agir et de combattre propre au syndicalisme.

En effet, puisque le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière ; puisque la classe ouvrière pour créer ce mouvement doit être organisée en tant que classe, c'est-à-dire que les groupements issus d'elle ne peuvent comprendre que des salariés ; puisque ces groupements ainsi compris matérialisent organiquement l'opposition, qui rend adversaire l'ouvrier du patron ; puisque, de ce fait, ces groupements excluent les individus jouissant d'une situation économique différente de celle du travailleur, il faut, en toute logique, que le groupement, ayant ses origines dans la classe ouvrière, n'attende que de celle-ci le mot d'ordre et l'impulsion.

C'est-à-dire que de même qu'une maison de commerce pour se développer et pour grandir doit se lancer dans des affaires dont elle est toujours maîtresse, que de même que les hommes qui la font fonctionner doivent se dépenser dans un effort continu et permanent pour diriger les affaires, les consolider et les rendre fructueuses, il est indispensable que le mouvement de la classe ouvrière pour se fortifier et s'accroître reste toujours la propriété de la classe ouvrière, et que les hommes qui créent ce mouvement l'alimentent en lui communiquant leur élan et en lui imprimant leur propre esprit. Quoi de plus naturel que d'affirmer que le prolétariat ne se libérera que sous l'influence de son action propre, directe, action que l'expérience acquise dans la lutte quotidienne renforce et augmente ! N'est-elle pas d'un usage courant, cette vérité : que l'homme ne devient forgeron qu'en forgeant ! Le syndicalisme a donc raison de dire : que le travailleur sera apte à faire sa révolution le jour où, rendu fort par la série de luttes soutenues, il aura appris à agir et à combattre. Et sa force d'offensive et de conquête, en même temps que de résistance, s'accroîtra d'autant plus qu'il saura lutter parce qu'il aura appris.

MOYENS DE LUTTE DIRECTE

Il ne suffit pas de reconnaître l'urgence pour les producteurs de s'organiser et d'agir, il faut également qu'ils aient à leur portée des moyens d'action dont seuls ils ont l'emploi, dont la mise en pratique soit inévitablement dirigée dans un sens favorable à la classe ouvrière. Ces moyens existent près de nous, en nous ; ils surgissent du milieu, des conditions que nous vivons ; le syndicalisme, ou plutôt le mouvement de la classe ouvrière, les porte en lui, – nous dirons à l'état brut, inconsistant. Que faut-il faire pour utiliser ces moyens et les rendre efficaces ?

Que fait le carrier ou l'extracteur de minerai ? Il va chercher dans la nature la pierre ou le minerai à l'état brut. et ces divers produits n'acquiescent une valeur d'usage que par les manipulations faites dans le but de les purifier, de les séparer de tout corps inutile ou nuisible et de les rendre aptes pour une préparation plus complète. Selon ces manipulations, la pierre et le fer « rendent » de l'usage, disons du profit. De même, le salarié cherche, utilise les formes d'action que porte le mouvement ; il les extrait, les extériorise et, de cet usage, il tire profit. Mais ce profit est subordonné à la façon dont les moyens ont été extraits, employés. Mal extraits, mal employés, ils ne donnent que la défaite. C'est donc à apprendre leur « extraction » et leur emploi que doit s'attacher la classe ouvrière. Savoir tirer parti des armes mises à notre disposition constitue la grande valeur du groupement.

Reconnaissons-le ! Si le prolétaire est, même malgré lui, contraint d'avoir recours à ces armes, il le fait d'une main malhabile. Il ne sait pas ! Il n'a pas appris ou n'a pas retenu. Aussi ne sommes-nous pas étonnés des insuccès qui jalonnent notre route ! Nous luttons poussés par les nécessités, mais nous luttons mal.

Le seul moyen d'apprendre à se servir d'une arme ou d'un outil, c'est de ne pas avoir peur ni de l'arme ni de l'outil. Que diriez-vous du conquérant qui, appelé à faire usage du canon, aurait peur du bruit qu'il produit ? Que diriez-vous de l'aviateur luttant pour conquérir l'espace, qui aurait peur de l'aéroplane et du dirigeable ?

L'un et l'autre ont toute confiance, l'un dans son engin meurtrier, l'autre dans son outil de progrès. L'ouvrier doit comme eux avoir confiance dans ses armes, et comme ils l'ont acquise en se servant de leur outil, l'ouvrier l'acquerra en faisant de même. Et comme l'aviateur, pour faire son apprentissage, choisit son jour et son heure ainsi que les conditions de ses tentatives, l'ouvrier doit faire choix de son jour et de son heure et des conditions présidant à sa lutte.

Aussi disons-nous d'abord que la grève, le sabotage, la grève générale, qui sont les moyens de pratiquer l'action directe, sont des formes de lutte tirées du mouvement ouvrier lui-même. Puisqu'avec l'une et l'autre, c'est le travailleur, et seulement le travailleur qui agit ; ensuite, que pour rendre ces formes d'action puissantes et efficaces, il faut avoir confiance en elles et apprendre à s'en servir.

Imitant le démocrate qui déclare que le peuple doit apprendre la pratique de la liberté, le maniement du suffrage universel afin de goûter les bienfaits de l'une et la valeur de l'autre, le syndicalisme déclare : Pour s'émanciper, le prolétariat doit acquérir la pratique de la lutte.

LA GRÈVE

La grève est pour nous l'arme par excellence que la société présente met entre les mains de la classe ouvrière. Astreinte à vendre son travail, cette classe est contrainte de se servir de sa force-travail pour obtenir dans l'atelier des améliorations, il la vend ou la refuse selon les conditions déterminées dans le groupement syndical. Par la grève, dans l'usine où le travailleur passe son existence, il est sur son terrain, sur son champ de manœuvre ; par elle il frappe directement son patron auquel il a

demandé des améliorations, il lui porte préjudice en arrêtant la rentrée de profits escomptés. Par la grève, l'ouvrier lutte, agit, fait effort, car il ne peut, s'il veut vaincre, laisser à quelques-uns la charge d'agir pour lui. Pour faire grève, le salarié doit d'abord se vaincre lui-même, en surmontant ses habitudes de soumission et de passivité ; la colère soigneusement cachée que suscite en lui les dures exigences de l'atelier, et qui créent dans son esprit une rupture, une négation théorique : rupture dans l'harmonie des rapports entre lui et le patron, négation de l'autorité et du droit patronal contre lesquels il s'élève, se matérialise, et dès ce jour il y a invinciblement une transformation qui s'opère dans le prolétaire. De ce moment, l'ouvrier ne reconnaît plus l'autorité patronale, elle n'est plus pour lui intangible, il va s'efforcer de la diminuer jusqu'à disparition complète. Or, la force du patronat réside dans la confiance qu'a en lui le travailleur ; celui-ci, convaincu que la forme du patronat est nécessaire pour la société, croit dans le patron, et s'il croit il lui est interdit de lutter contre son exploiteur.

La propagande syndicale a pour objet de chasser cette croyance faite de respect et de soumission ; la propagande prend corps par le groupement et la lutte. Répétons-le, la grève est la forme de lutte par excellence. Elle est l'arme par excellence parce qu'elle est le moyen pour le salarié de démontrer sa force, c'est-à-dire la valeur du travail sans lequel une société ne peut vivre, parce qu'elle est le moyen matériel d'atteindre le patron et parce qu'elle constitue la rupture par laquelle le prolétaire « ose » défendre ses droits et ses intérêts.

La grève est donc pour nous nécessaire, parce qu'elle frappe l'adversaire, stimule l'ouvrier, l'éduque, l'aguerrit, le rend fort par l'effort donné et soutenu, lui apprend la pratique de solidarité et le prépare à des mouvements généraux devant englober tout ou partie de la classe ouvrière.

La grève, puisqu'elle est une arme, un outil mis à la disposition du producteur, ne peut aboutir que si ce producteur sait se servir de l'outil. Que vaut, en effet, une machine perfectionnée mise dans les mains d'un ignorant et d'un incapable ? Rien. Que peut la grève, outil excellent, si l'ouvrier ne sait pas la manier ? Rien. Entre des mains habiles, la machine est puissante et produit ; utilisée par des producteurs conscients et forts des combats soutenus, la grève est efficace et réussit.

Nous savons que pareil raisonnement n'a pas toujours été tenu. Longtemps, trop longtemps, on a dit au travailleur que la grève était une arme dangereuse, stérile, impuissante ; on lui a montré une prétendue inutilité de la grève pour l'en détourner et pour mieux le diriger vers l'usage de moyens politiques dont le moins qu'on peut dire, c'est qu'ils sont incapables de créer et de produire.

Et, malgré les condamnations et les excommunications, les grèves se sont multipliées, accrues, étendues ! C'est que la grève est au-dessus de nous, elle nous dépasse, nous sommes ses serviteurs. Aussi que valent ces condamnations et ces excommunications ? Rien. La vie les méprise et les rejette, elle n'en a cure. Et c'est justice.

De ce qui précède, il résulte que la grève est une arme naturelle de lutte, qui n'a pas été inventée par l'homme, mais que la société porte en elle et impose aux déshérités. Ces derniers, pour en tirer profit, doivent apprendre à la manier et ils doivent la considérer non comme une arme nuisible par elle-même, mais d'un fonctionnement délicat, exigeant de bons manœuvriers. Pour être bon manœuvrier, il faut avoir confiance dans son outil et dans son arme. Là est, et pas ailleurs, le secret de la grève. Il faut donc à nos yeux organiser la grève, la déclarer quand les circonstances sont favorables ou le paraissent, il faut s'entourer de garanties, il faut en un mot la faire à propos et non hors de propos.

C'est à une méconnaissance des exigences de la grève que sont dues les défaites. Mais cette méconnaissance s'atténue, s'amoindrit, c'est à la faire disparaître que pour notre part nous besognons. La classe ouvrière parviendra-t-elle à pratiquer la grève dans des conditions meilleures ? Oui. Elle y parviendra, lentement peut-être, difficilement c'est certain, et elle y parviendra d'autant plus vite que, souvent et utilement maniée, elle fortifiera les hommes, les rendra plus hardis et plus confiants.

Langage subversif, grossier, légitimant la lutte, le heurt, le choc, les passions et les haines, dira-t-on ! Nous répondrons : la grève n'est pas une distraction, ni un amusement, ni un passe-temps, elle est une nécessité – un mal nécessaire – elle nous prend, nous entraîne, nous emporte, souvent malgré nous, et puisqu'elle est cela, nous ajoutons qu'il est préférable, ayant appris à la connaître, que nous en proclamions la valeur et l'urgence.

La preuve qu'elle s'impose se trouve dans ce fait : que le premier acte d'un ouvrier atteint ou non atteint par la propagande est de faire grève dès qu'il veut protester. C'est que la grève est là à sa portée, à l'état sauvage peut-être, mais état modifiable et perfectible.

Que sont la plupart des produits de la terre ? Des produits sauvages que l'homme par ses soins a transformés, modifiés, améliorés. Qu'est la grève produite par la société ? Une manifestation brutale que l'homme, par son expérience, peut transformer, modifier, améliorer.

LE SABOTAGE

Qu'est-ce que c'est que le sabotage ? Une forme de lutte ouvrière qui est le contraire de la grève. Celle-ci est la lutte ouvrière menée en dehors du travail qu'elle suspend ; le sabotage est la lutte s'exerçant dans le travail. Il consiste pour le salarié à exécuter la besogne de telle manière que le patron ne retire qu'un petit profit. Un patron récalcitrant est saboté par son personnel, un patron donnant de maigres salaires est également saboté ; dans un cas comme dans l'autre, l'ouvrier ne pouvant ou ne voulant pas recourir à la grève, continue de travailler soit en œuvrant mal ou trop bien, ou trop lentement.

Les moyens de sabotage sont nombreux et variés ; nombreux parce que chaque mode de production comporte des conditions différentes, variés parce que les conditions changent de forme, de caractère, dans l'application.

En effet, il n'y a application que lorsqu'un ouvrier, une partie ou une totalité du personnel décide, en présence d'un refus du patron d'accorder telle ou telle revendication ou d'une aggravation des conditions de travail, de **ne plus travailler comme hier** tant que le refus persistera. Les cas d'un pareil sabotage sont fort peu nombreux ; nous en connaissons peu. La raison est dans la difficulté de l'appliquer, car le sabotage exige de la part de l'ouvrier une conscience développée, une ténacité extrême et une

persévérance calculée ; ce n'est pas comme la grève la manifestation d'un geste de colère, spontané, enthousiaste, c'est l'oppression d'une volonté réfléchie, qui délibérément, arrête la marche d'une besogne, se tient à cette marche guidé par le seul souci de créer au patron une situation difficile, au bout de laquelle c'est la capitulation ou la...

Et il n'y a vraiment sabotage, c'est-à-dire préjudice, que lorsqu'après décision il y a changement dans la façon d'exécuter le travail. En effet, le terrassier, par exemple, qui prend l'habitude d'extraire peu de terre, d'en transporter peu, de charger le tombereau lentement, et qui le fait constamment, ne fait pas du sabotage ; il travaille en paresseux, non en lutteur, car les patrons, en présence de cette pratique lente de travail incorporée au mode de production, en tiennent compte en établissant leurs devis, de sorte que seul le client paye. Or, le sabotage n'a pas pour objet de frapper le client, mais le patron. Mais si ce terrassier décide que tant que l'entrepreneur ne cédera pas, il besognera lentement, il fait du sabotage ; il va de soi que le patron ayant cédé, le terrassier reprend sa marche normale. Ainsi pratiqué, comme le témoignent plusieurs cas, le sabotage est une arme ouvrière. Il ne l'est pas dans ce cas.

Ils sont peu nombreux les ouvriers qui ne travaillent pas en indifférents. Ceux-là exercent leur imagination à inventer des « trucs » pour cacher une absence de besogne, et ils subissent à tout instant les effets d'une réflexion comme celles-ci : « J'en fais assez pour l'argent que je touche ; le patron gagne suffisamment. » Ces effets sont ressentis par tous ; ils nous influencent à l'état d'inconscience et de paresse, que nous appartenions à telle corporation ou à telle autre. Nul ne leur échappe. Il est donc ridicule d'affecter une indignation devant quiconque constate que le sabotage est inhérent à notre société, puisque celle-ci le crée, le développe et que dans son sein il n'est permis d'acquérir la fortune dans le commerce et l'industrie qu'au prix d'un sabotage pratiqué au détriment du consommateur et du client. Contre ce sabotage qui est la caractéristique de la production, nulle colère ne s'ameute, la loi le protège, le recommande ; à ses bénéficiaires : les honneurs et la richesse !

Les quelques cas de sabotage consciemment appliqués sont peu nombreux, avons-nous dit ? C'est pourquoi il nous est permis d'en noter quelques-uns.

Chez le boulanger, on sait que l'ouvrier, en pesant la pâte du pain de fantaisie, ne donne jamais le poids. Il met 450 grammes environ de pâte à la livre, jamais plus ; cet ouvrier sabote s'il met 500 ou 520 grammes à la livre. S'il s'agit du pain vendu au poids, cet ouvrier sabote également si, laissant se poursuivre la cuisson, la pâte perdant du poids, le pain devient léger et de ce fait assure au client une marchandise saine et de quantité normale.

L'employeur vendeur dans un magasin à qui le patron impose la règle d'un métrage « spécial », en donnant au client l'exacte mesure, sabote. Chacun sait en effet, que le vendeur bien noté est celui qui, d'une main agile, preste, fait glisser entre ses doigts la marchandise présentée au mètre et ne vous en donne que 90 ou 95 centimètres au mètre.

L'ouvrier qui « figrole » un travail, le rend parfait, passe ainsi beaucoup de temps à remplir une certaine tâche, sabote. Chez les maçons, il y a eu des ouvriers qui, ne tenant pas compte des rabais consentis par l'entrepreneur pratiquant habituellement des malfaçons, accomplissaient la besogne de façon parfaite, allongeant ainsi la durée des travaux et réduisant d'autant les gains patronaux.

Répetons-le, pour terminer sur ce point. Le sabotage ouvrier est peu appliqué. Que la bourgeoisie se rassure donc ! Le client souffre plus du sabotage patronal que le patron du sabotage ouvrier.

Le syndicalisme tend à organiser le sabotage, à le rendre conscient, en faisant du système de paresse et d'indifférence qu'il est le plus souvent une application raisonnée d'une façon de travailler. Il y parvient rarement. Et pour avoir un exemple de sabotage intelligemment appliqué, il faut aller chez nos magistrats.

Voyez comme la loi qui limite les droits des évêques et des prêtres est appliquée avec mansuétude. Par suite d'un accord tacite, les juges « punissent » d'une façon encourageante les « délits » commis. C'est que la loi leur déplaît. Ils l'appliquent mal d'une façon générale. Ils la dénaturent, parce qu'ils veulent en corriger les effets de façon délibérée, voulue, calculée. Quand la classe ouvrière apportera un pareil état d'esprit dans sa lutte, rien ne pourra lui résister. Quand le fera-t-elle ?...

LA GRÈVE GÉNÉRALE

La grève, nous l'avons vu, est une arme spécifiquement ouvrière ; produite par la société, imposée aux travailleurs, elle devient une arme par excellence lorsqu'elle est maniée par des mains expertes. Elle met en opposition le patron et ses ouvriers pour la conquête d'améliorations qui nous préparent pour des conquêtes plus grandes ; elle fortifie le travailleur et le rend apte à participer à des mouvements étendus et généralisés ; elle est en un mot l'arme de lutte sur un terrain limité : atelier, usine, chantier, pour un objet limité et concret, mais susceptible d'amplification dans sa forme et dans son objet.

L'usage qui est fait de la grève se modifie au fur et à mesure que se font sentir ses manifestations ; la grève se modifie pour s'élargir, se compléter et pour réunir un nombre toujours croissant de travailleurs. C'est que la solidarité, la lutte font éclater la connexité des intérêts de nous tous. De cette connexité résulte normalement pour nous une appréciation plus complète des événements et des choses, et une vue plus haute du rôle du syndicalisme.

Le syndicalisme est le mouvement de la classe ouvrière qui besogne chaque jour pour améliorer la vie quotidienne en ayant pour guide l'affranchissement du travail, terme final. A la besogne quotidienne poursuivie par les prolétaires pour des fins ouvrières, il attribue comme arme la grève, le sabotage, qui excluent l'une et l'autre intervention directe du non-producteur : l'adversaire ; à la besogne d'affranchissement intégral, il attribue comme arme le soulèvement de la classe ouvrière. Parvenue à un degré de maturité, à un niveau de développement, à un état de croissance, ayant acquis par l'entraînement des combats de chaque jour le coup d'œil, l'assurance, la confiance, l'élan, la ténacité, la classe ouvrière réalisera sa libération par la grève générale.

La grève générale est l'arrêt de la production sociale ; par elle le prolétaire affirme sa volonté de conquête totale, il frappe de stérilité et d'impuissance la société actuelle, il en montre la fragilité et atteste la valeur du travail humain, point de départ et d'arrivée de tout mouvement et de toute vie. Elle est appelée à être la fin du rideau d'une scène vieille de nombreux siècles et la levée d'une autre s'ouvrant sur un champ plus vaste et plus fertile.

Est-elle une utopie, un rêve ? Bien fou qui l'affirmerait encore en présence des nombreux mouvements qui partout se produisent. L'insuccès de ces mouvements n'est pas un argument, ni la justification d'une opposition quelconque. Seuls peuvent être parmi nous, attardés dans une opposition, ceux-là qui, poursuivant des fins autres, ou animés de préoccupations spéciales, cherchent davantage leur propre satisfaction d'amour-propre, d'orgueil ou d'appétit que le bien-être général.

Un insuccès n'est pas une condamnation. Les tentatives avortées d'hier pour la conquête de l'air ont préparé les succès partiels d'aujourd'hui et les succès totaux de demain. De même, les mouvements de grève générale d'hier ont préparé les tentatives améliorées d'aujourd'hui, ouvert la route aux conquêtes de demain, préfaces d'une réalisation plus grande.

Nous estimons, au contraire, partant de ce principe que la vie se traduit par les mouvement et l'action, que les progrès, les transformations qu'elle subit sont le produit de tout mouvement et de toute action, que les insuccès passés et présents étaient nécessaires. Nous allons plus loin, car nous disons que, pour le succès final, il faut encore des insuccès. Mais ces insuccès ne seront profitables que si nous en retirons plus de confiance en nous, en notre force et en la valeur des luttes qui les ont provoqués.

Cela est-il possible ? Oui. Une condition première est indispensable : c'est la liberté entière d'appréciation et d'observation. Juger la vie telle qu'elle se déroule et se poursuit, l'utiliser en la transformant, ou la transformer en l'utilisant est la règle qu'il nous faut imposer dans tous nos actes. A ce prix-là, nous resterons à la hauteur des événements, les plus imprévus comme les mieux annoncés, et les dominants de notre force, accumulation de tous nos efforts personnels et directs, nous les orienterons vers des fins entrevues et désirées par nous.

Oui ! la révolution sociale, c'est-à-dire la mainmise sur le travail et sur le profit sera l'aboutissant d'un mouvement total de la classe ouvrière se produisant sur le terrain de la production et mettant en présence, dans un effort final, exploitateur d'une part, l'exploité d'une autre. Mais il n'y aura le triomphe que si nous savons agir et lutter. Et comme il n'y a que le mouvement de la classe ouvrière placé sur le terrain prolétarien qui apprend à agir et à lutter, le syndicalisme affirme ainsi sa supériorité, supériorité qui, certes, n'apparaît pas toujours avec éclat et vigueur ! Supériorité cependant, car il est la vie elle-même, faite de chocs, de combats et de luttes.

Comme on voit, nous nous séparons des premiers adeptes de l'idée de grève générale. Ceux-là étaient mystiques, romantiques ; nous ne voulons pas l'être. Les premiers adeptes désiraient la grève générale ; ils croyaient en elle comme certains croient en Dieu ; ils lui attribuaient une vertu propre qu'elle ne peut posséder ; sa réalisation apparaissait comme prochaine ; sa venue était attendue comme l'heure marquée par l'horloge. La cadence de l'horloge était, à leurs yeux, accélérée ; il fallait donc se tenir prêt. Ainsi, ces adeptes qui eurent le grand mérite fort appréciable de lancer une idée dont les faits ont proclamé la valeur et dégagé la force de création, étaient opposés à la grève tout court. La grève pour des fins quotidiennes était, pour eux, nuisible, gaspilleuse des forces et des instants de la classe ouvrière. Lutter dans une grève c'était s'amoindrir, s'affaiblir. De sorte que la grande grève était, pour ces hommes, un mouvement surgissant, éclatant soudain, la foudre tombant tout à coup et, pour elle, il était nécessaire de se préparer. Parmi ces hommes brillaient, à la première place, MM. Briand et Guérard⁶.

Pitoyable conception du mouvement ouvrier tout de même ! Les insuccès lui sont dus. L'explosion de vie ouvrière de ces dernières années a rejeté la grève générale en tant qu'idée ; elle l'enregistre comme un fait social se mêlant à nous, nous prenant, nous étreignant pour mieux nous entraîner.

Qu'importe que les politiciens de tous pays réprouvent la grève générale, qui leur apparaît être un mouvement trop absorbant puisqu'il détache notre esprit de toute croyance en des supériorités divines ou terrestres et qu'il oppose l'action directe du prolétariat à la prétendue valeur révolutionnaire qu'ils attribuent à l'État et au Pouvoir qu'ils convoitent. Il ne faudra pas être surpris de les entendre clamer contre tout mouvement de grève générale, le jour même où la classe ouvrière y aura recours et son objet atteint. Nos politiciens excommunicateurs sont de ces momies figées sous un abri, insensibles au vent et à la tempête. Passons !

Le nombre croissant des grèves, leur forme, leur caractère, leur étendue, leur connexité, ont donné au mouvement ouvrier une vigueur insoupçonnée. D'où une extension de vie syndicale dont les progrès sont incessants malgré leurs fluctuations. Et ce sont ces progrès qui font éclater la force créatrice de la grève générale et font entrevoir son explosion comme un aboutissant de nos luttes et de nos actions.

ACTION CONTRE INACTION

De ces trop longues explications, il se dégage cette conception de lutte : c'est que la classe ouvrière ne devant attendre rien de ses dirigeants et de ses maîtres, niant leur droit de gouverner, poursuivant la fin de leur règne et de leur domination, s'organise, se groupe, se donne des associations, fixe les conditions de leur développement et, par elles, étudie, réfléchit, travaille à préparer et à établir la somme des garanties et des droits à conquérir, puis arrête les moyens d'assurer cette conquête en les empruntant au milieu social, en utilisant les modes d'activités que ce milieu social porte en lui, en rejetant tout ce qui tend à faire du travailleur un asservi et un gouverné, en restant toujours le maître de ses actes et de ses actions et l'arbitre de ses destinées.

Cette conception tirée de la pratique et de la vie fait du prolétaire le gouvernant et le gouverné puisque chaque jour il doit être appelé à délibérer et à agir ; chaque manifestation de sa pensée doit être le fruit de son effort pour devenir une unité

⁶ Aristide Briand et Eugène Guérard s'étaient côtoyés au sein du Parti ouvrier de France (POF) de Jules Guesde, dans les années 1890. Aristide Briand a rompu avec le mouvement socialiste au moment de la fondation du Parti socialiste-SFIO en 1905. Mais il a gardé longtemps des liens avec Eugène Guérard, secrétaire de la fédération des Cheminots. Selon le syndicaliste révolutionnaire Pierre Monatte (1881-1960), l'ardent « grève-généraliste » Guérard – qui fut secrétaire général de la CGT quelques mois en 1901 –, était devenu réformiste après l'échec de la grève de 1898 aux chemins de fer. Dans les années 1908-1910, Guérard se laissera volontiers instrumentaliser par son vieux camarade Briand pour déstabiliser son rival Victor Griffuelhes.

vivante et agissante de l'humanité. Dans chaque homme un penseur et un lutteur, dit le syndicalisme !

Que nous sommes loin dans notre pratique présente de cette conception, direz-vous ! A qui la faute ? Pas aux syndicalistes révolutionnaires en tout cas ! S'ils s'efforcent de marquer les événements de la vie syndicale de cette notion de la lutte, ils ne se dissimulent pas les difficultés et les obstacles. Ils savent par expérience – étant des prolétaires – qu'il est bien plus facile d'attendre au coin du feu la venue du Messie : Dieu, État, politicien, qui doit apporter, en les répandant sur les hommes, les bienfaits terrestres : il est plus facile de laisser quelques militants travailler pour soi, il est plus doux de rester au repos durant que d'autres combattent ; il est plus malaisé d'agir soi-même, d'encourir des responsabilités soi-même, d'aller au devant des coups qui meurtrissent. Le producteur est tellement accoutumé à tout attendre de ses maîtres, qu'il rompt lentement avec des habitudes, des préjugés ; il gémit, se lamente et... laisse faire.

VALEUR DU SYNDICALISME

Eh bien ! dans cette période de décomposition morale, au milieu et au-dessus des bassesses humaines, des appétits et des lâchetés, se dresse le syndicalisme. Contre toutes les forces de l'État, contre les corruptions politiciennes, contre l'exploitation capitaliste, il convie les travailleurs à la lutte, les appelle à l'action et se montre comme puissance capable de régénérer le monde. Il est aujourd'hui le grand instrument de combat, il sera demain le grand rénovateur. C'est ce rôle d'amélioration et de transformation qui suscite au syndicalisme tant d'opposition, c'est ce rôle qui soulève tant de haines ; c'est pourquoi nulle manifestation sociale d'esprit syndicaliste ne passe inaperçue ; pesée, mesurée, elle est toujours l'objet de la critique et de la colère.

Là est peut-être sa force. Il a réalisé sur le terrain de la lutte l'opposition existant dans l'atelier entre l'ouvrier et le patron, contre lui les divisions bourgeoises s'effacent. Pour lui résister et lui faire face, le bloc capitaliste se forme comme un témoignage de la valeur du syndicalisme. Nous ne nous en plaignons pas, quels que soient les coups reçus et les misères enregistrées !

Pouvons-nous indiquer en détail la tâche d'aujourd'hui et l'œuvre de transformation ? Non. Pas plus que les penseurs, les écrivains et les philosophes du XVII^e siècle n'ont dégagé les formes exactes de la Révolution qui s'annonçait et dont ils préparaient la venue, il ne nous est possible de faire œuvre de prophète. Comme ils sapèrent le régime féodal, nous sapons le régime présent : ils travaillèrent à l'établissement d'un monde différent, nous travaillons de même. Ils préparèrent une Révolution, nous faisons de même. Ils furent impuissants à tracer à l'avance le cadre de la société bourgeoise, nous le sommes également pour dégager les formes d'une société libre. Ce que nous savons, c'est que notre force de création correspondra à la force acquise par l'action de chaque jour. Et nous n'oublions pas, malgré la grandeur du rôle du syndicalisme, que cette force ne s'acquerra qu'au prix de contradictions et d'incohérences.

La route à suivre est accidentée, pleine de retours et de précipices. Pour la parcourir, nous accomplissons et nous accomplirons encore bien des faux pas, des maladresses ; nous ne nous inspirerons pas toujours exactement de notre conception de la lutte ouvrière, parce que la besogne est grande, la puissance de l'adversaire redoutable, les influences pernicieuses nombreuses. **Que l'on songe que nous sommes une force qui monte et qui, en montant, doit lutter contre une force installée sur un sommet ! Que l'on songe qu'il nous faut faire un effort sur nous-mêmes et faire effort contre les adversaires !** Double besogne pénible, difficile, pleine de faiblesses momentanées, passagères. Le syndicalisme ne suit pas une ligne droite, régulière ; sa ligne monte, descend, tourne, retourne pour remonter et redescendre, tout en opérant une ascension continue. Telle est l'image de la vie ouvrière.

En suivant cette ligne, nous sèmerons des nôtres, arrêtés par un sourire bienveillant et tutélaire du Pouvoir ou du Patronat, nous sèmerons des nôtres abattus et découragés, nous en laisserons d'autres accablés par les coups de l'adversaire. Et malgré cela, la classe ouvrière poursuivra son chemin, d'autant plus sûrement que, n'ayant confiance qu'en elle, elle s'habitue à pratiquer toujours davantage **l'action directe du syndicalisme révolutionnaire.**

Document : la « Charte d'Amiens »

La « Charte d'Amiens » a été adoptée par la CGT en 1906, sous l'impulsion des syndicalistes révolutionnaires. Il s'agit d'un compromis entre réformistes et révolutionnaires, pour maintenir l'unité ouvrière au sein d'un syndicat unique, et c'est là son génie. Texte pragmatique, placé au service de l'action directe, il repose sur un postulat et une dialectique simples. Le postulat : pour éviter les guerres intestines, le syndicat doit rester indépendant des partis politiques. La dialectique : l'action revendicative immédiate (chère aux réformistes) nourrit et appuie le projet de transformation sociale (cher aux révolutionnaires). La motion fut élaborée pour contrer une motion émanant de syndicalistes membres de la SFIO, et qui demandait que la CGT et la SFIO entretiennent des liens officiels et réguliers. La motion présentée par les syndicalistes révolutionnaires, recueillit 830 voix pour, 8 contre et 1 abstention, et entra dans l'Histoire sous le nom de « Charte d'Amiens ».

Le talon d'Achille de la Charte d'Amiens est qu'elle pouvait être interprétée librement par les différentes parties, et que sa mise en application dépend du rapport de forces entre réformistes et révolutionnaires. Ainsi, aujourd'hui, la CGT comme FO, qui s'en réclament, n'en retiennent que l'aspect « indépendance syndicale ». D'un autre côté, les SUD et la CNT prétendent faire vivre également la dialectique « luttes sociales/projet de transformation sociale ».

XV^e CONGRÈS NATIONAL CORPORATIF IX^e DE LA CGT AMIENS, 8-16 OCTOBRE 1906.

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT : « *La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.* »

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en oeuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière.

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'oeuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

Quelles pratiques syndicalistes révolutionnaires aujourd'hui ?

Que signifie être syndicaliste révolutionnaire un siècle après la Charte d'Amiens ?

On peut se référer utilement au chapitre « Syndicalisme révolutionnaire » du Manifeste pour une AL.

Nous avons également choisi de publier ici un extrait des textes du II^e congrès d'Alternative libertaire (1993), qui évoquent les pratiques de démocratie de base et d'autogestion des luttes revenues en force depuis la fin des années 1980.

Certaines des analyses ou remarques contenues dans ce texte peuvent paraître dépassées. Ce qui est imaginaire en 1993 peut sembler désuet en 2005. On notera cependant une certaine clairvoyance d'analyse sociologique, qui sera confirmé par Décembre 95, deux ans et demi plus tard. Tout le passage sur la démocratie dans les luttes est directement inspirées par l'expérience des grandes grèves en partie impulsées et animées par les militants de l'UTCL (Cheminots 1986, Instituteurs/trices 1987, PTT 1988, Air France 1989). D'où la réflexion sur la différence entre « corporatiste » et « catégoriel », l'importance de ne prendre le mot « Assemblée générale » à la légère, etc.

4. Les voies de la remobilisation

Pour nous, il n'y a pas d'un côté la politique avec un « P » majuscule et de l'autre les luttes sociales. Celles-ci sont politiques, au sens fort et non pas au sens politicien du mot, car elles sont l'arme essentielle pour imposer de profonds changements, et parce qu'elles contiennent une logique de démocratie directe et de reconquête de la société par ceux qui sont exclus des leviers réels du pouvoir.

Retrouver les fils de la mobilisation est donc essentiel. Or les luttes aujourd'hui sont très défensives. Plusieurs éléments se combinent pour l'expliquer :

- Les travailleurs ont subi plus de vingt ans de restructuration et de crise. Les statuts sont en voie de démantèlement. L'organisation du travail tend à l'individualisation. La précarisation et la pression du chômage dominant.

- Le discours « moderniste » habille la quête effrénée du profit d'un vêtement de « progrès » et d'inéluctabilité. S'opposer aux transformations en cours, c'est être « réactionnaire », « ringard », « loser ». Ceci sur un fond de réhabilitation idéologique du capitalisme.

- La figure même du prolétariat disparaît des représentations collectives. Les prolétaires sont sociologiquement majoritaires, mais idéologiquement ils forment une classe invisible dont le nom même est devenu tabou.

- L'effondrement des socialismes d'État contribue à cette crise d'identité. Les travailleurs ne se sentent plus un rôle politique à jouer dans la transformation de la société.

La crise d'identité du mouvement ouvrier repose donc à la fois sur des modifications dans les structures de la société et sur une crise de projet politique au sens global, politico-social. Elle ne trouvera pas d'issue sans avancées combinées sur ces deux fronts : des luttes concrètes ressoudant les éléments épars ; et la réémergence sous des formes refondées d'une éthique et d'un projet socialiste.

Pour passer des luttes défensives et éclatées à une remobilisation il faut des objectifs de transformation alternatifs.

Et il faut une démarche d'autogestion des luttes mais aussi d'unification, de fédéralisation de celles-ci.

4.1 Autogérer les luttes

Pour nous qui sommes révolutionnaires, l'autogestion des luttes est la première pierre vers l'autogestion future de la société : elle est l'école active de la démocratie autogestionnaire. Pour nos contemporains, elle répond plus immédiatement à des aspirations largement répandues : l'aspiration à être associés aux décisions qui nous concernent, le refus d'être manipulés par des bureaucrates et des politiciens, l'aspiration à l'autonomie, et à renouer des solidarités actives, horizontales.

Tout cela est très présent dans les luttes aujourd'hui. Les appareils syndicaux sont contraints de s'y adapter. Les travailleurs et les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus prêts à se soumettre à des ordres venus d'en haut. Et c'est extrêmement positif.

Il y a objectivement rencontre entre ces aspirations et le projet autogestionnaire.

Nous essayerons de réfléchir et de formuler ici des propositions à partir des expériences que les militantes et militants d'Alternative libertaire ont vécu ces dernières années, en étant en situation d'animation et même quelque fois de déclencheurs dans des conflits et des grèves avec auto-organisation, assemblées souveraines, « coordination », à la SNCF, aux PTT, parmi les instituteurs, dans l'aérien entre autres, tout comme dans les luttes étudiantes et lycéennes ou celles des mal-logés.

4.11 L'assemblée générale souveraine

C'est là que se joue l'essentiel de la démocratie dans un mouvement. Il s'ensuit qu'il faut y être très vigilant. Les assemblées doivent être le plus représentatives possible ; il faut combattre les parodies d'assemblées qui ne représentent que quelques poignées de convaincus. Les assemblées doivent être des lieux d'expression libre. Donc, des lieux où chaque avis peut s'exprimer, chaque proposition être soumise au vote. Ce qui implique aussi, de la part des animateurs autogestionnaires des luttes, une pratique démocratique consciente, maîtrisée, organisatrice.

4.12 Comités élus. Coordinations.

Nous privilégions l'assemblée car elle est le socle indispensable sans lequel les diverses structures de centralisation et de

coordination reproduisent les schémas hiérarchiques traditionnels, même si elles sont démocratiquement élues. Sur ce socle, la désignation de comités de lutte et de grève, et la coordination de divers foyers de lutte à tous niveaux, posent en effet la question de la démocratie et du fédéralisme de façon très concrète. Les exemples récents, à la SNCF ou dans la santé, comme dans les luttes de la jeunesse, montrent que cette question n'est pas facile à résoudre, en même temps qu'elle est passionnante, puisqu'elle renvoie à celle de l'organisation générale de la société et de quelle démocratie nous voulons.

Une **coordination autogestionnaire** appelle un effort d'organisation et un ferme souci de démocratie de la part des animateurs des luttes et des représentants élus. Cette question n'est pas formelle. La représentativité est aussi un élément indispensable à la cohérence et à la force d'un mouvement. C'est pourquoi il nous semble nécessaire que les structures de coordination soumettent à la base, aux assemblées, les grandes décisions engageant la lutte. C'est cela que nous nommons **mandat impératif**. Les comités, les coordinations sont nécessaires pour rassembler les propositions émanant de la base ; elles sont aussi des lieux de débat et des lieux d'élaboration ; elles sont enfin des instances permettant la **démocratie directe** en organisant des consultations démocratiques où les diverses options dégagées sont soumises aux assemblées souveraines auxquelles doivent appartenir la **décision finale**.

Ainsi les luttes d'aujourd'hui peuvent devenir aussi des « laboratoires » où des formes nouvelles de démocratie sont expérimentées. **Les éléments que nous avançons ici proposent une articulation entre démocratie délégative et démocratie directe**. Démocratie délégative, puisque des délégués sont nommés, et puisque les instances de coordination ne peuvent pas être de simples chambres d'enregistrement de ce que dirait la base a priori, avant confrontation des expériences et des idées diverses. Les instances de coordination sont des instances de centralisation des revendications et des propositions élaborées à la base, et d'élaboration de synthèse : offrant la possibilité d'agir en commun. Plusieurs éléments font que cette **centralisation** n'est pas comparable au **centralisme** des institutions fondées sur la délégation de pouvoir. Le mandat impératif ne signifie pas que les délégués soient liés et bloqués par une position fixée a priori par leurs bases respectives ; elle signifie qu'ils sont tenus de faire remonter les positions de leurs mandants, qui orientent leur intervention et leur choix ; et qu'en dernière instance, sur les grandes décisions, c'est à nouveau la base qui tranche. Les délégués prendront nécessairement des décisions : il y a bien délégation d'une partie du pouvoir, mais aux mains de délégués mandatés sur un contenu, contrôlés, et révocables à tout moment. Cette démocratie délégative est mise au service de la démocratie directe, puisqu'elle a en charge d'organiser des consultations pour ce qui est des grandes décisions où, là, le mandat impératif s'impose, sans délégation du pouvoir.

Ainsi, c'est à travers les expériences d'auto-organisation des luttes que l'on peut explorer une conception de la démocratie autogestionnaire qui ne tienne ni du centralisme et de la délégation du pouvoir, ni de l'éclatement et de l'éparpillement. Une conception qui propose une dialectique entre démocratie délégative et démocratie directe où celle-ci ait le dernier mot, et urge dialectique entre centralisation et décentralisation par un va-et-vient permanent entre base et sommet.

Cette expérience doit pouvoir nous servir pour élaborer le projet d'une démocratie alternative à la démocratie parlementaire.

L'autogestion des luttes remet en question tous les schémas traditionnels. Elle pose la question : « qui doit décider ? ». Elle renvoie à un rôle nouveau les instances qui assurent habituellement la « direction » (syndicats, associations, organisations politiques) ; rôle non pas de silence ou de suivisme (c'est-à-dire aussi de démagogie), mais bien de propositions et de soutien actif aux formes de démocratie – puis du respect des positions démocratiquement arrêtées par la base.

Nous sommes bien conscients que l'autogestion des luttes va à l'encontre des habitudes ; elle répond à des aspirations bien réelles, et dans le même temps, elle bouscule les tendances confortables du repli et à la soumission, à la délégation. C'est pourquoi elle est le fruit d'une « dialectique » entre démocratie directe et action dynamique, active, des militants autogestionnaires.

4.2 Fédérer les spécificités

Les expériences d'auto-organisation ont rarement dépassé le cadre d'un métier ou su mieux d'une branche. L'aspiration à l'autonomie a aussi un revers de médaille : la crainte de globalisations où ses particularités seraient noyées, et même le sentiment que, légéteau n'étant pas extensible, il vaut mieux lutter seuls pour en obtenir une plus grosse part. On a souvent pointé la nature « corporatiste » des luttes de ces dernières années. Cette dimension est réelle. Elle s'exprime dans une période de reflux des luttes, de fragmentation des statuts.

Nous pensons qu'on ne peut répondre à ceci ni par de l'opportunisme ni par une attitude moralisatrice opposant aux luttes réelles un « tous ensemble » mythifié. L'opportunisme, ce serait d'encourager uniquement des luttes catégorielles, y compris si elles s'opposent les unes aux autres, et sans chercher les conditions de mouvements d'ensemble.

L'autre attitude ne tiendrait pas compte des mécanismes réels de mobilisation, ni des conditions concrètes où elles peuvent se déployer aujourd'hui : ce serait un discours extérieur.

Le fédéralisme est né des luttes d'hier et il peut inspirer les luttes sociales d'aujourd'hui. C'est-à-dire : partir des spécificités, sans les nier. Il peut y avoir une valeur positive dans la formation d'identités fortes autour d'un métier, d'un travail, d'un lieu – et cela est aussi vrai pour les nouveaux métiers que pour les anciens. C'est la dimension « catégorielle » et non corporatiste. Elle est une cible des capitalistes qui voient là des foyers de résistance trop forts. Il n'y a aucune raison de s'opposer ou de dévaloriser les luttes sectorielles ou locales. Elles peuvent permettre de constituer ou de reconstituer des espaces de contre-pouvoir ancrés sur des réalités.

C'est le corporatisme que nous critiquons, c'est-à-dire quand les intérêts de la catégorie deviennent le seul objectif, en opposition avec les autres catégories, sans comprendre la nécessité de solidarités plus larges, de classe, pour tenir tête au patronat. Là encore, c'est de façon dynamique qu'il faut relier des secteurs qui se sentent aujourd'hui différents les uns des autres, et c'est pourquoi nous parlons de fédéralisme, c'est-à-dire d'association solidaire qui n'étouffe pas les particularités. Une stratégie de remobilisation ne peut qu'articuler les conflits locaux et catégoriels et la recherche de grandes luttes fédératives,

telles que la défense et l'extension des acquis sociaux ou la lutte contre le chômage. Car c'est bien à un « tous ensemble » que nous visons, « chacun avec ses spécificités ».

4.3 Reconstruire un tissu social offensif

L'enjeu n'est pas seulement d'être un peu plus forts dans le cadre de quelques luttes revendicatives. Il s'agit de renouer les fils de la solidarité entre de grands ensembles de la population qui se sont disjointes, afin de reformer un camp solide face aux classes dirigeantes.

4.31 Unité travailleurs / chômeurs / précaires

Le chômage et la précarisation sont à la source des mobilisations. La montée de l'exclusion et de la misère nourrit celle du racisme et de l'extrême droite. Une remobilisation passe par la pratique de solidarités concrètes entre les travailleurs « stables » et les précaires dans l'entreprise, entre les travailleurs salariés, les chômeurs et les jeunes dans la société. Avec des objectifs de transformation refusant la fatalité du chômage : agir ensemble, être solidaires, vers le « chômage zéro » (cf partie II de ce document).

4.32 Unité avec les travailleurs des petites et moyennes entreprises

La moitié des salariés travaillent dans ce secteur qui est un désert syndical où règne l'arbitraire patronal. Les luttes sont aujourd'hui le fait de travailleurs concentrés dans des entreprises relativement importantes, et plus souvent encore elles sont menées dans les « bastions ouvriers » du secteur public et parapublic, transports et communication notamment. Une solidarité active et un volontarisme militant sont nécessaires pour que les salariés des PME s'organisent et se défendent.

4.33 Unité travailleurs manuels / travailleurs intellectuels

L'unité entre les prolétaires manuels – employés et ouvriers – et les prolétaires intellectuels – enseignants, techniciens, maîtrise –, est une condition indispensable pour que le vent tourne en faveur de luttes de transformation et non plus seulement de résistance.

Là surtout la notion de « fédéralisation » est utile. Il ne faut pas, au nom de l'unité supérieure, effacer les spécificités. Le monde ouvrier a ses traditions et ses comportements culturels qui sont une force d'identité. Ce serait une erreur de contribuer à la disparition de ces spécificités. Cela reviendrait finalement à vouloir conformer tous les salariés au modèle de vie des couches moyennes. Mais l'ouvriérisme, c'est-à-dire le travers inverse, ne permet pas de capter les nouvelles couches du salariat. Il faut donc à la fois – et la partie n'est pas facile –, une solidarité sur la base des intérêts communs, ce qui revient à une « prolétarianisation » par l'action des couches moyennes salariées, et la prise en compte de l'apport spécifique de ces couches et de leurs exigences – quand celles-ci ne poussent pas à creuser les écarts hiérarchiques et les inégalités. Dans un projet de transformation autogestionnaire de la société, on ne peut pas non plus perpétuer une image ouvriériste, mais au contraire il faut souligner ce que les techniciens, les enseignants, les ingénieurs ont à gagner en rompant avec un système qui exploite leurs capacités.

4.34 Unité travailleurs et jeunesse scolarisée

Les évolutions de la société et la pression du chômage contribuent à un rapprochement objectif entre le monde du travail et la jeunesse scolarisée, qui se voit de plus en plus comme un ensemble de travailleurs en formation... ou d'exclus condamnés d'avance au chômage.

Un rapprochement réel et volontaire entre travailleurs et jeunes est vital pour l'avenir du mouvement ouvrier. Des passerelles doivent être construites. Des luttes sont à mener en commun : poser la question de la formation ensemble peut le permettre, comme un des moyens de changer le travail, de combattre le chômage, et d'assurer à tous le droit aux études.

4.35 Unité mouvement ouvrier / luttes écologistes.

Les menaces qui s'accumulent sur la planète ne seront pas levées sans une intervention massive des travailleurs. La lutte écologiste concerne toute la population et elle ne touche pas les salariés seulement dans l'entreprise : elle peut permettre une unité très vaste au-delà des clivages sociologiques. Mais c'est bien le capitalisme qui est la cause du productivisme, et c'est bien par l'appareil de production qu'il dirige que se concrétisent les menaces. Aussi une intervention menée du dedans par les travailleurs des entreprises concernées est-elle indispensable à la lutte écologiste et celle-ci, si elle est conséquente, ne peut qu'être anticapitaliste et donc rencontrer, en partant de préoccupations différentes, la lutte de classe.

4.36 Unité entre les luttes spécifiques des travailleurs et toutes les luttes de contestation, à commencer par les luttes des femmes.

Ce sont des luttes spécifiques contre des formes d'oppressions (et nous pensons également aux luttes des homosexuels pour faire respecter leur existence et leurs droits) qui traversent les diverses catégories sociales, mais qui peuvent trouver dans une rencontre avec le mouvement ouvrier un puissant point d'appui. L'enjeu est considérable pour une refondation de celui-ci, de reprendra en compte les exigences de luttes qui s'en prennent à l'oppression et non pas seulement à l'exploitation.

5. Conquête et contre-pouvoir

En prenant le parti des luttes sociales et du contre-pouvoir, nous affirmons clairement que des changements peuvent être imposés dans la société. Ce qui nous situe à la fois en contradiction avec la social-démocratie (pour laquelle les changements sont opérés par les partis de gauche depuis les institutions) et avec l'ultra-gauche (« rien ne peut être obtenu dans le système capitaliste »).

5.1 Rupture avec l'ultragauchisme.

Le refus de prendre en compte les avancées possibles au sein du capitalisme n'est pas seulement l'apanage de quelques petites sectes. C'est une attitude qui a longtemps pesé sur les diverses variantes de l'extrême gauche ; les rangs de notre propre courant n'ont pas été épargnés. Il s'agit dans ce cas de démontrer que rien n'est possible, rien n'est gagnable dans ce monde et que par conséquent « il faut faire la révolution » – car avec elle tout deviendra réalisable. En bonne logique on dénonce donc les revendications, forcément « réformistes » puisqu'elles visent à améliorer les conditions de vie ou de travail. On dénonce les luttes locales ou sectorielles, parce que c'est « tous ensemble » qu'il faut se battre. Les tentatives pour travailler et vivre autrement dès aujourd'hui, toutes les expériences alternatives, associatives, culturelles, sont indistinctement condamnées à périr étouffées ou à se confondre tôt ou tard avec le capitalisme ambiant.

Cet ultragauchisme colore encore les orientations d'organisations comme Lutte ouvrière ou l'OCL. Dans les faits, il conduit soit au double langage (on a un discours très « dur », et dans le quotidien, « on s'arrange ») soit à l'incapacité à peser dans les luttes et dans la société ; avec, à la clé, l'isolement et le découragement. Une orientation ultragauchiste coupe les militants politiques de leurs secteurs d'intervention, et y compris des éléments les plus combattifs.

L'ultragauchisme détruit les possibilités d'aller vers une révolution parce qu'il suit un cheminement purement idéaliste.

Nous affirmons au contraire que le capitalisme n'est pas une société homogène mais une société complexe, sous domination, mais parcourue de conflits incessants. Les luttes n'ont pas cessé d'imposer des compromis aux classes dirigeantes. La société dans laquelle nous vivons n'est pas seulement le produit de décisions unilatérales venues d'en haut. C'est aussi le fruit de la lutte des classes, des luttes contre les oppressions, des luttes d'idées, des chocs de pratiques sociales, culturelles, politique opposées.

Ainsi dans l'entreprise, le droit du travail, la représentation syndicale, sont des concessions arrachées par les travailleurs ; de même, le droit à la contraception, à l'avortement, sont des acquis importants face à l'idéologie d'ordre moral.

À chaque fois, ces acquis ont un caractère double : à l'origine conquête des dominés, il devient un instrument de régulation pour les classes dominantes. Mais le deuxième caractère ne doit ni faire oublier le premier, ni en minorer l'importance.

Dans la production, et donc dans la société, qui est dominée par la sphère de la production, le pouvoir est évidemment détenu par les classes dirigeantes et nous le contestons radicalement. Mais il y a le contre-poids des travailleurs, leur résistance permanente, leur force de contestation.

Dans l'économie, il n'y a pas seulement des secteurs capitalistes. Des pans entiers des activités humaines échappent, au moins en partie, à la seule loi du profit, même si celle-ci est largement dominante. Il ne s'agit pas ici de magnifier le secteur social ou les activités associatives. Mais ces secteurs échappent bien en partie aux règles dominantes. Et ils concernent des milliers d'hommes et de femmes (ceci dit, la défense de leur objet principal, et surtout la manière de gérer ce secteur, sont des enjeux de lutte permanents souvent repris par les organisations syndicales qui y sont implantées).

Les institutions même, l'État, le droit, portent contradictoirement les traces de luttes démocratiques et des aspirations à la justice sociale.

En d'autres termes la société est déjà travaillée par la contradiction entre pouvoirs et contre-pouvoir, société et contre-société, règles dominantes et exigences démocratiques et sociales.

5.2 Conquête et contre-pouvoir.

C'est dans ce champ de bataille qu'est le capitalisme que nous proposons d'intervenir afin de faire grandir dans le système des pratiques sociales et politiques associant des pans entiers de la population contre le capitalisme et l'étatisme.

Ce sera quand des millions de gens commenceront à conquérir consciemment des secteurs de pouvoir collectif ; quand ils imposeront à nouveau concrètement des changements, que la perspective d'une rupture globale, du passage d'une société à une autre, pourra redevenir crédible à leurs yeux.

C'est ce que nous nommons une stratégie de transformation de la société fondée sur la reconquête et le contre-pouvoir :

- Multiplier les espaces de contre-pouvoir : Assemblées de citoyens, assemblées de travailleurs.
- Mener les luttes autour de projets alternatifs, qui proposent des transformations profondes, opposées aux logiques du profit et du centralisme : contre-plans élaborés avec les salariés, projets alternatifs dans l'Éducation, etc.
- Dans les entreprises, poser la question même du pouvoir et de la finalité du travail. Imposer des droits nouveaux.
- Favoriser le développement d'un vaste secteur alternatif autogéré.
- Se battre pour une transformation radicale des services publics.
- Combattre les institutions actuelles en proposant de profondes transformations démocratiques, fédéralistes, autogestionnaires.

La logique de contre-pouvoir implique qu'on ne quitte jamais une position de lutte intransigeante, que l'on agisse depuis des espaces d'auto-organisation, autonomes par rapport aux institutions en place.

La logique de conquête conduit à se battre pour imposer des modifications concrètes et structurelles : dans le droit, dans l'organisation du travail, dans les institutions. Modifications qui seront autant de points d'appui pour que s'exercent en permanence et concrètement le contre-pouvoir des citoyens dans la cité, des travailleurs dans l'entreprise, des jeunes et des salariés dans l'Éducation.

5.3 Contre-pouvoir et révolution.

Nous ne croyons pas que toute la société puisse être transformée graduellement depuis des positions de contre-pouvoir. Ce qui est en jeu c'est une dynamique, c'est la création d'une situation politico-sociale nouvelle où la société serait traversée par une profonde opposition : d'un côté des pratiques sociales permanentes (des luttes mais aussi des formes de solidarité, de vie,

des pratiques démocratiques, des secteur alternatif, des institution démocratiques, associant et fédérant de larges pans de la population). Et d'un autre côté, apparaissent comme un frein au développement de ces pratiques positives, comme un carcan à faire éclater, les structures capitalistes et étatiques. Les formes de contre-pouvoir se fédérant, on passerait alors à un contre-pouvoir général, avec sa propre logique, ses valeurs, son institution, ses secteurs de contre-société. Une situation de « **double pouvoir** » ouvrant la voie à une **rupture révolutionnaire**, rendue crédible et possible grâce aux réalisations autogestionnaires et aux acquis accumulés par les luttes.

5.4 Luttes révolutionnaires, luttes réformistes.

Être révolutionnaire aujourd'hui ce n'est donc pas fuir les réalités mais les confronter tout de suite à l'utopie autogestionnaire, pour proposer immédiatement des transformations possibles, crédibles et en même temps subversives parce qu'inspirées par cette utopie. Et puis c'est se plonger dans les luttes sociales, et compter parmi leurs animateurs, pour les infléchir, en respectant leurs rythmes et avec le plus grand nombre, vers la radicalisé et l'autogestion.

Ceci passe par des transformations qui contribuent à avancer vers une révolution ultérieure.

Quelle est alors la ligne de partage, la ligne de frontière entre lutte révolutionnaire d'aujourd'hui et réformisme, si la première appuie des réformes radicales ?

Pour les réformistes, le combat politique vise à des réformes mises en place dans le cadre de la délégation de pouvoir, par l'action gestionnaire des partis placés à la tête des institutions en place. C'est ce qu'on pourrait nommer le « réformisme politique ».

Pour les révolutionnaires, le combat est politico-social et il vise à des transformations et à des réformes imposées par les citoyens, les travailleurs et les jeunes eux-mêmes, et dans tous les cas discutées démocratiquement, élaborées avec eux, décidées démocratiquement.

Pour les réformistes, les réformes se situent dans une stratégie d'amélioration graduelle du capitalisme, sans remise en cause radicale de celui-ci. C'est le réformisme, qu'il soit politique ou syndical, ou encore associatif.

Pour les révolutionnaires, la dynamique de lutte pour des transformations et des réformes radicales vise à mettre en place dans la société des pratiques contraires au capitalisme, en vue de préparer une rupture révolutionnaire ultérieure. Agir tout de suite pour transformer la société est la meilleure garantie pour que renaisse un projet révolutionnaire.